Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déménagement de l'Office des requérants d'asile

L'Office cantonal des requérants d'asile déménage de la rue St-Martin les 11, 12 et 13 mars prochains. L'Office sera donc fermé durant ces trois jours pour rouvrir normalement dès le 16 mars à la nouvelle adresse: avenue de Beaulieu 19, 1014 Lausanne.

Après l'Office cantonal des étrangers, c'est au tour de l'Office cantonal des requérants d'asile de rejoindre l'avenue de Beaulieu. Ces deux offices qui composent le Service de la population et des migrations seront pour la première fois regroupés dans un même lieu, facilitant ainsi la communication et le recours aux services administratifs et juridiques du Service.

L'Office cantonal des requérants d'asile enregistre les demandes d'asile dès l'attribution des requérants au canton. Il effectue l'audition cantonale qui est transmise ensuite à l'autorité fédérale. Il enregistre également les demandes d'admission provisoire et étudie leur légalité; il soumet à l'autorité fédérale les demandes de permis humanitaires ainsi que la transformation du permis F (admission provisoire) en permis B (autorisation de séjour).

De plus, l'Office cantonal des requérants d'asile est chargé de mettre en place la procédure de renvoi, attribue une aide au retour et applique les mesures de contrainte.

En tout, l'Office occupe une douzaine de personnes et gère environ 13'000 dossiers.

Nouvelle adresse de l'OCRA:

19, avenue de Beaulieu

1014 Lausanne

Tél: 021. 316.46.20

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mars 1998